

LES GRANDES ÉCURIES DU ROI *par Jean-Louis COVET*



Entrée du haras Nationale de Compiègne.

(Photo extraite de l'ouvrage « Les traces du cheval à Compiègne », Jean-louis ANDREANI, Florence ESPEISSE, Marie-Antoinette MAROT, Editions du trotteur ailé, 2010.)

Louis XV voyage constamment : en 1730, il ne séjourne que 98 jours à Versailles et demeure à Marly, Rambouillet, et Compiègne. Le Roi aime le séjour de Compiègne où il résidera un à deux mois chaque année pendant tout son règne. Il doit faire entreprendre divers travaux pour permettre l'accueil de la Cour et du gouvernement (Compiègne est, avec Fontainebleau, une des seules villes où le Roi se déplace avec son gouvernement). S'il est prévu de reconstruire et d'agrandir le château, le problème se pose aussi du logement des innombrables chevaux indispensables lors de ces voyages. En effet, seul le château et ses annexes appartiennent au Roi, la Grande et la Petite Ecurie sont installées dans des constructions de la ville et de l'Ordre de Malte et sont insuffisantes. Le reste des chevaux est réparti chez des particuliers de Compiègne dans des bâtiments aménagés et entretenus aux frais de la Couronne.

En 1738, il est demandé à Jacques V Gabriel de concevoir une grande écurie. Le terrain idéal est trouvé à proximité du château, au pied des anciens remparts. L'entrée principale, précédée d'une plantation d'arbres, se trouve sur l'actuel boulevard Victor Hugo. Elle se présente sous la forme d'un portail ouvragé accolé de deux pavillons destinés au logement du portier, du concierge et du Grand Ecuyer. Elle mène à une cour ornée de quatre pelouses rectangulaires plantées d'arbres. Les côtés gauche (vers la rue de l'Orangerie) et droit (vers la rue Saint Lazare) sont bordés par deux écuries doubles, prévues chacune pour 96 chevaux et au fond se situent deux écuries simples pour 40 chevaux, ainsi qu'une porte de service permettant l'accès à la forêt. Les écuries doubles sont surmontées de greniers à fourrage et les simples de pièces de service. Il s'agit de bâtiments utilitaires d'une construction sobre en moellons enduits avec des chaînages et des encadrements en pierre de taille. Les toitures, à deux pans des écuries et «à la Mansart» des logements, sont couvertes en ardoises.

Les écuries se révéleront rapidement trop petites et dès 1778, l'architecte Le Dreux va édifier, à proximité, la Petite Venerie formée de deux écuries pouvant loger 152 chevaux. Elle sera recédée à la ville et détruite en 1935 pour faire place au Lycée Jacques Monod.

Les Grandes Ecuries font l'objet d'importants travaux de restauration, pendant le Premier Empire, sous la conduite de l'architecte Berthault. L'écurie double du côté gauche de la cour est alors transformée en orangerie avec une augmentation du nombre de fenêtres et l'installation de verrières sur le toit.

Après avoir été transformés en hôpital militaire en 1871, les bâtiments vont abriter, à partir de 1876, un dépôt d'étalons à l'exception de l'aile gauche qui continue à servir d'orangerie. C'est à la suite d'importants travaux entrepris à partir de 1896 que l'entrée des Grandes Ecuries prendra l'aspect que nous lui connaissons. Le terrain planté d'arbres qui précédait l'entrée du boulevard Victor Hugo est incorporé au domaine; le portail, les deux pavillons et le mur de clôture sont démolis. Deux nouveaux pavillons de style Mansart seront reconstruits en 1899 et 1901 de chaque côté de la nouvelle grille.



Vue aérienne du haras Nationale de Compiègne.

(Photo extraite de l'ouvrage « Les traces du cheval à Compiègne », Jean-louis ANDREANI, Florence ESPEISSE, Marie-Antoinette MAROT, Editions du trotteur ailé, 2010.)

Protégés au titre des monuments historiques depuis 1946, les Grandes Ecuries sont amenées à changer de vocation au cours des prochaines années. En effet, une réorganisation des haras est en cours à la suite de la création en 2010 de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (regroupement des haras nationaux et de l'école nationale d'équitation), ce dernier a décidé la mise en vente du site qu'il considère «avec ses 8.000 m² et ses 53 boxes surdimensionné pour les nouvelles missions confiées». Actuellement l'Agglomération de la Région de Compiègne accomplit des démarches en vue de l'acquisition du domaine afin de favoriser le transfert du musée de la Voiture du Palais aux Grandes Ecuries. Si l'État mène ce projet à son terme, cet important témoin du passé prestigieux de Compiègne pourra conserver sa vocation équestre en abritant des véhicules hippomobiles.